

**Expérimentation**  
**« Articulier l'évaluation par compétences et l'usage de la note »**  
**Note technique**

**Fiche 1**

**Contexte national**

La loi de Refondation, après celle de 2005 qui introduisait le socle commun, pose comme objectif la réussite de tous les élèves pour les compétences reconnues indispensables en fin de scolarité obligatoire. L'évaluation des élèves, encore aujourd'hui excessivement centrée sur une notation systématique, reste incompatible avec un objectif de réussite pour tous.

Chacun connaît la constante macabre, rendue célèbre par André Antibi.

Les propos du ministre Peillon sont venus à de nombreuses reprises préciser les objectifs visés en termes d'évaluation des élèves. Trois qualificatifs reviennent : positive, bienveillante, consistante pédagogiquement. Mais le principe de ne pas faire disparaître les notes est également réaffirmé et d'ailleurs, au moins sur le niveau troisième, elles restent obligatoires.

Positive : l'évaluation doit valoriser les progrès, laisser l'espoir d'une réussite à venir et de sa reconnaissance, donc ne pas figer des échecs en cours d'apprentissage et savoir reconnaître que des objectifs sont atteints après une phase formative au cours de laquelle les erreurs sont naturelles. Le principe de moyenne est totalement inadapté pour cela.

Bienveillante : on peut retenir la définition de la Mission ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

« Ensemble d'intentions et d'attentions visant le bien-être et l'épanouissement d'autrui, perceptible dans tout ce qui aide à préserver l'estime de soi de l'autre et à développer une confiance réciproque. »

Consistante pédagogiquement : Le reproche est adressé en creux à la note. Elle ne permet pas de focaliser l'attention des élèves sur les apprentissages pour lesquels elle n'apporte aucune information exploitable ni au professeur ni à l'élève. Elle ne met en évidence ni les acquis, ni les progrès. Elle ne permet pas à l'élève d'identifier les points sur lesquels il doit concentrer ses efforts.

La circulaire nationale de la rentrée 2014 fait apparaître l'évaluation des élèves comme une priorité forte. L'objectif est notamment « *d'éviter que l'évaluation ne soit vécue par l'élève et sa famille comme un moyen de classement, de sanction, ou bien réduite à la seule notation* ». Elle indique également qu'un premier temps d'évolution des pratiques d'évaluation sera engagé dès la rentrée 2014 et qu'au collège, les évaluations sont restituées sous deux formes compatibles et complémentaires : notation chiffrée et renseignement des compétences. Cette circulaire vient donc renforcer la légitimité de l'expérimentation proposée ici.

L'expérimentation repose en grande partie sur des évolutions liées à la mise en place du socle commun et vise donc particulièrement les classes de collège. Mais des équipes de lycée, LP ou LEGT, peuvent elles aussi s'investir dans cette expérimentation (notamment sur des classes de 3<sup>ème</sup> prépro en LP et de 2de en LEGT).



**Expérimentation**  
**« Articulier l'évaluation par compétences et l'usage de la note »**  
**Note technique**

**Fiche 2**

**Contexte académique**

Des expériences isolées ont lieu depuis plusieurs années dans l'académie, souvent sous forme de classes sans notes. Si la volonté de prendre du recul par rapport à la note est bien dans le droit fil des intentions nationales décrites plus haut, l'objectif de la faire totalement disparaître l'est beaucoup moins.

D'autres expériences sont maintenant à l'œuvre qui font reculer la note sans la faire disparaître, L'une d'elle a été présentée sur les assises de la réussite éducative à Chartres le 7 février 2014. Ses effets ont commencé à être analysés et encouragent à poursuivre et amplifier le travail entrepris. D'autres sont menées ici ou là dans l'académie, de manière souvent isolée, dans des disciplines variées. Ces expériences concernent tous les niveaux de classe du collège, y compris le niveau troisième. Certaines bénéficient maintenant d'un recul important, jusqu'à deux ans, et permettent de tirer de premiers enseignements dont le caractère positif engage à développer ces actions.

Des évaluations plus approfondies se poursuivent pour en repérer les effets plus précis sur deux points qui nous intéressent particulièrement : le quart des élèves les plus en difficulté et, à partir des CSP d'origine des élèves, la corrélation avec le déterminisme social.

Rappelons que ces deux points ont été identifiés dans la dernière enquête PISA comme particulièrement inquiétants pour le système éducatif français.

L'expérimentation proposée ici amène à s'engager dans l'action concrète pour avancer vers l'évaluation par compétences. Pour assurer conjointement l'approche réflexive indispensable à la réussite de l'expérience, un travail s'impose au niveau de l'établissement ou du conseil pédagogique. Pour cela, la rédaction d'une charte de l'évaluation constitue une entrée pertinente pour laquelle des propositions académiques existent.

Expérimentation  
« Articulier l'évaluation par compétences et l'usage de la  
note »  
Note technique

Fiche 3

Principe et objectifs

L'objectif est d'étendre le champ de ces expérimentations dont le principe n'est pas la classe sans note mais la recherche d'un équilibre entre l'évaluation par compétences et l'usage de la note. Le principe est de faire reculer la note, là où elle joue un rôle négatif en phase d'apprentissage, mais de la conserver là où elle donne satisfaction, essentiellement dans la communication aux parents. Dans certaines disciplines, notamment celles qui donnent lieu à une épreuve ponctuelle au DNB, il sera vraisemblablement indispensable de conserver des évaluations traditionnelles, au moins sur le niveau troisième. Dans d'autres disciplines, ces pratiques ont déjà disparu. L'expérimentation proposée laisse suffisamment de souplesse pour que dans tous les cas les équipes enseignantes mettent en place une évaluation des élèves qui ne remette pas en cause les impératifs de chaque discipline.

Ce principe est adossé à la description que donne Philippe Perrenoud des différentes fonctions de l'évaluation. Sur ces quatre fonctions, formative (la plus essentielle), certificative, diagnostique et de communication (vers les familles et l'institution), seule la dernière est remplie efficacement par la note.

***L'idée retenue est donc de réserver l'évaluation notée à la seule fonction de communication et de mettre en œuvre pour le reste une évaluation par compétences.***

C'est bien aussi le principe mis en œuvre dans beaucoup d'expériences déjà en cours.

L'objectif est maintenant d'expérimenter beaucoup plus largement ce type d'organisation de l'évaluation des élèves. Il apparaît indispensable pour aller plus loin que des expérimentations soient menées collectivement.

Deux types d'équipes enseignantes peuvent s'engager dans une telle démarche : ***des équipes disciplinaires ou des équipes pédagogiques de classe***, donc interdisciplinaires.

Dans le premier cas, chaque équipe disciplinaire pourra choisir les classes dans lesquelles elle mène son expérimentation, le principe de généraliser l'expérience à l'ensemble du collège n'est pas à exclure. Dans le second cas, l'équipe interdisciplinaire qui s'engage essaiera autant que possible que l'ensemble des disciplines soient partie prenante de l'expérience. Elle essaiera également de ne pas s'engager sur une seule classe.

***Dans tous les cas, l'expérience ne devra pas porter exclusivement sur des classes de sixième. Bien au contraire, on essaiera d'impliquer le niveau troisième.*** L'objectif n'est pas en effet de réserver cette évolution au niveau sixième qui est à la fois le plus proche de l'école primaire et celui qui a déjà fait l'objet de la majorité des expériences passées.

L'objectif est bien de couvrir le collège dans son intégralité et, pour cela, la classe de troisième est celle sur laquelle les résultats peuvent s'avérer comme étant les plus probants. Notamment, le résultat des élèves sur les épreuves de l'examen du DNB constitue un repère permettant d'évaluer objectivement les effets de l'expérimentation.

**Expérimentation**  
**« Articulier l'évaluation par compétences et l'usage de la note »**  
**Note technique**

**Fiche 4**

**Description du type d'expérimentation attendue**

1. L'expérimentation court sur l'année entière. Elle est organisée par périodes, la période retenue pouvant être le demi -trimestre ou le trimestre (avec une préférence pour le demi-trimestre).
2. L'évaluation des élèves s'effectue par compétences durant la période mais une note est transmise à la famille à la fin de chaque période.
3. L'équipe fait le choix d'organiser ou non, à la fin de chaque période, une évaluation sommative, notée sur 10. Si elle existe, cette évaluation sommative doit donner lieu à une seconde chance pour les élèves.
4. Dans tous les cas, une note est transmise aux familles en fin de période.
  - a. Si aucune évaluation sommative n'a eu lieu, la note sera établie à partir du bilan de compétences de la période.
  - b. Si une évaluation sommative a eu, la note finale sera obtenue en additionnant :
    - b.i. la note sur 10 obtenue sur l'évaluation de fin de période
    - b.ii. la note sur 10 traduisant le bilan de compétences de la période.
5. L'évaluation par compétences mise en place doit intégrer une auto évaluation conséquente des élèves. Cette organisation relève de la responsabilité de l'équipe qui expérimente et de son pilote. La DAFOP et les IA-IPR peuvent fournir un soutien à cette organisation.
6. L'organisation de la seconde chance dans le cas où on a retenu le principe d'une évaluation sommative de fin de période vise deux objectifs principaux :

- a. Limiter l'enjeu et le stress générés par l'évaluation.
- b. Donner une valeur formative à cette évaluation. Pour cela, il est indispensable que l'élève dispose dans la période située entre la remise de sa copie de la première évaluation et la tenue de la deuxième puisse retravailler avec profit (soutien et temps suffisant sont donc indispensables)

*En cas de recours à la seconde chance, la note retenue sera la meilleure des deux et non une moyenne.*



**Expérimentation**  
**« Articuler l'évaluation par compétences et l'usage de la note »**  
**Note technique**

**Fiche 5**

**Évaluation de l'expérimentation**

Un protocole d'évaluation de l'expérimentation une partie essentielle de cette expérimentation.

Il comporte trois phases :

- Un état des lieux en début d'expérimentation : résultats et comportement scolaires antérieurs de chaque élève de la classe.
- Un bilan de fin d'expérimentation : résultats et comportement scolaire de chaque élève au cours de l'année. Dans le cas où les élèves concernés sont en classe de troisième, et surtout si l'expérimentation a porté sur une des disciplines figurant dans les épreuves ponctuelles, ce bilan prend en compte les résultats à l'examen.
- Une analyse de l'évolution réalisée entre l'état des lieux initial et le bilan de fin d'année.

Ce bilan et son analyse portent sur les résultats scolaires mais également sur le comportement et le climat de classe. Il est effectué également sous les deux angles particuliers des effets obtenus sur le quart des élèves les plus en difficulté et de la corrélation avec les CSP d'origine des élèves.

L'ensemble de ces résultats peut être réuni dans un tableau du type figurant en annexe.

On notera que ce tableau nécessitera un engagement des équipes de direction, sa réalisation étant manifestement trop contraignante pour qu'elle reste à la seule charge des enseignants impliqués dans l'expérimentation.

A ces données quantitatives il conviendrait d'ajouter des observations plus qualitatives sur le climat de classe observé et sur l'évolution de certains élèves en termes de comportement au sein de l'école.



**Expérimentation**  
**« Articuler l'évaluation par compétences et l'usage de la note »**  
**Note technique**

**Fiche 6**

**Calendrier**

11 juillet 2014 : date limite d'engagement dans l'expérimentation

Rentrée 2014 : début de l'expérimentation

Début d'année : état des lieux initial des classes concernées

Fin de premier trimestre : premier bilan intermédiaire au sein de l'établissement.  
Réajustements si besoin.

Fin d'année scolaire : bilan et analyse de l'expérimentation

Juillet 2015 : Remontée de ces conclusions au secrétariat IA-IPR et à la DASEN XXXXX

Rentrée 2015 : bilan académique ou départemental

A tout moment de l'expérimentation : soutien possible par l'inspection, la DAFOP ou la CARDIE.



**Expérimentation**  
**« Articuler l'évaluation par compétences et l'usage de la note »**  
**Note technique**

**Fiche 7**

**Aides et appuis disponibles**

- Les IA-IPR peuvent fournir des propositions plus précises et un suivi
- La CARDIE peut fournir un accompagnement
- La DAFOP peut proposer des formations en établissement
- Le site académique fournit une documentation utile, notamment :
  - o Video des assises de la réussite éducative : [http://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements\\_et\\_pedagogie/reussite\\_educative/les\\_reussites\\_et\\_les\\_pratiques\\_pedagogiques/](http://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements_et_pedagogie/reussite_educative/les_reussites_et_les_pratiques_pedagogiques/)
  - o en mathématiques : [http://maths.ac-orleans-tours.fr/dossiers\\_academiques/evaluation\\_par\\_compences/moins\\_de\\_notes/](http://maths.ac-orleans-tours.fr/dossiers_academiques/evaluation_par_compences/moins_de_notes/)
  - o en anglais : [http://anglais.ac-orleans-tours.fr/college/evaluer\\_les\\_5\\_activites\\_langagieres/](http://anglais.ac-orleans-tours.fr/college/evaluer_les_5_activites_langagieres/)
  - o
  - o XXXXX
  - o XXXXX
  - o XXXXX

***D'autres exemples disciplinaires seront ajoutés***

- Quelques éléments bibliographiques :
    - o Pierre Merle, Les notes Secrets de fabrication – PUF, Août 2007
- Une idée force : « L'incertitude de la notation est une constante, affirme Pierre Merle, professeur de sociologie à l'IUFM de Bretagne et spécialiste de l'évaluation scolaire. La note n'est pas une mesure physique, mais l'appréciation d'un expert sur une prestation. »

- Collectif sous la direction de Fabrizio Butera, Céline Buchs et Céline Darnon, L'évaluation, une menace ? – PUF, septembre 2011

Une idée force : « Si on reste dans le domaine des apprentissages et de la motivation, on ne trouve pas de recherche qui témoigne d'un effet positif des notes. » et « Les notes motivent les élèves mais non dans le sens attendu. »  
Fabrizio Butera



**Suivi de l'expérimentation par le laboratoire de  
psychologie cognitive « Comportement-Cerveau-  
Cognition »  
du CNRS de Marseille**

**Fiche 8**

**Contribution possible de chaque professeur engagé dans l'expérimentation**

L'expérimentation proposée a vocation à favoriser la réussite des élèves et à renforcer la qualité des apprentissages. L'évaluation est une composante indissociable de l'enseignement. Elle est omniprésente dans le processus d'enseignement-apprentissage et elle constitue pour les élèves et leurs familles un point clef dont la visibilité est très forte, parfois trop, lorsque les résultats de l'évaluation finissent par masquer les raisons et les réalités des apprentissages réalisés. Pour ces raisons, l'entrée choisie pour cette expérimentation est celle de l'évaluation.

Mais au-delà de cette entrée, il est attendu de cette expérimentation des modifications plus larges concernant les pratiques de classe, les représentations des différents acteurs et notamment des élèves. En particulier, le rapport au savoir des élèves, dont on connaît le lien fort avec le déterminisme social, et leurs motivations face au travail scolaire constituent des points sur lesquels il sera intéressant d'observer les effets produits par l'expérimentation.

Nous avons la chance que plusieurs chercheurs en psychologie se proposent d'accompagner notre expérience académique pour étudier ces effets. Ce sont **Céline DARNON**, *Maître de conférences à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand et Maître de Conférences à Aix-Marseille Université* ; **Pascal HUGUET**, *directeur de recherche au CNRS de Marseille et à l'université de Provence* et **Isabelle RÉGNER**, *Maître de conférence à Aix-Marseille Université*.

Certains professeurs engagés dans l'expérimentation pourront contribuer à cette recherche en acceptant le protocole ci-dessous :

1. Faire passer en début d'année, puis en avril/mai, un questionnaire simple (QCM) de 36 items aux élèves de sa classe (ou ses classes) concernée(s) par l'expérimentation.
2. Répondre lui-même à un questionnaire de 12 items

Nous reviendrons à la rentrée sur la mise en place de ce suivi.